



VILLE DE

SAINT-TROPEZ

Tél : 04 94 55 90 08

drh@ville-sainttropez.fr

La Ville de Saint-Tropez recrute 1 barman (h/f) pour le « Saint-Tropez Lounge club »

Agent de statut privé relevant de la Convention Collective nationale des personnels des ports de plaisance

Période du 11 avril au 16 octobre 2022

Rémunération mensuelle 2.343,62 € brut

Durée du travail : 35 heures hebdomadaires

Missions :

- Assurer toutes les tâches courantes de service bar et restauration (Gestion des stocks, service de bar et cocktails, facturation et encaissements)
- Management de 4 personnes environ
- Assurer les tâches liées à l'accueil d'une clientèle internationale haut de gamme

Exigences du poste :

- Posséder une formation de barman professionnel
- Maîtriser l'anglais
- Fortes capacités relationnelles et contact avec la clientèle
- Autonomie
- Sens des responsabilités
- Esprit d'équipe
- Sérieux, rigoureux
- Disponible

Pour tout renseignement : Mme Julie COURCOT Tél : 04 94 56 68 70

Merci d'adresser lettre de candidature avec CV à :

Madame le Maire - Direction des Ressources Humaines
Hôtel de Ville - BP 161- 83992 SAINT-TROPEZ CEDEX

Ou par mail à : drh@ville-sainttropez.fr

TOUS COURRIERS (FACTURES, DEVIS, ...) DOIVENT ÊTRE ADRESSÉS IMPERSONNELLEMENT À MADAME LE MAIRE

Hôtel de Ville • BP 161 83992 Saint-Tropez Cedex • Tél. : 04 94 55 90 00

WWW.SAINT-TROPEZ.FR